



LE 22 Novembre 2011
ELECTIONS PROFESSIONNELLES
Délégués du Personnel et Comité d'Etablissement

Vous serez appelés à vous prononcer et élire pour les deux ans vos représentants:

- Les délégués du personnel dont le rôle est essentiel pour faire respecter les accords et porter les revendications,
- Les membres des comités d'établissements de BORDEAUX, LILLE, LYON, MARSEILLE, NICE, TOULOUSE et du Comité des établissements regroupant les agences de AJACCIO, CAEN, GRENOBLE, LE HAVRE, LIMOGES, NANTES, REIMS, RENNES, ROUEN, ST-ETIENNE, STRASBOURG, TOULON, TOURS, VICHY.

Fait nouveau, depuis les dernières élections, la loi du 20 août 2008 portant sur la représentativité syndicale s'applique. Dans ce cadre, seuls le SGLCE-CGT, la cgc et la cfdt sont qualifiés d'organisations représentatives dans l'entreprise et par conséquent habilités pour négocier et signer les accords collectifs.

Cette aptitude à négocier, le SGLCE-CGT en a fait un ATOUT SYNDICAL, cette force est aujourd'hui renforcée par les agents de maîtrise et cadres CGT. Ainsi, lors des dernières paritaires de négociations -alors que la direction menaçait de remettre en cause le statut des personnels- nous avons proposé, défendu et négocié, sur la base de notre proposition alternative, un nouvel accord d'organisation.

Seule la CGT, forte du soutien des salariés prenait ses responsabilités alors que d'autres tergiversaient.

Après plusieurs mois certains points d'organisation sont encore perfectibles. Pour autant, aujourd'hui nous pouvons ENSEMBLE nous satisfaire d'avoir fait reculer la direction.

Dans la profession, les choix stratégiques des éditeurs et des directions conduisent des bouleversements profonds au sein des entreprises de presse et du groupe Presstalis. C'est dans ce contexte que le SGLCE-CGT, avec ses élus et représentants, n'ont de cesse de faire valoir et de défendre les intérêts des salariés (employés, ouvriers, agents de maîtrise, journalistes et cadres).

Dans le groupe Presstalis, et plus particulièrement à la SAD, les rendez vous ne manqueront pas!

La proposition du SNDP soutenue par les MLP, et le rapprochement PQN/PQR confirmé par l'annonce de tests pour distribuer les quotidiens en dehors du groupe Presstalis en sont l'illustration. Tout comme la modification envisagée des structures commerciales et le projet de regroupement d'agences.

Pour notre organisation syndicale ces projets ne peuvent pas être prétextes à l'amorce d'un démantèlement de la SAD et de la maison mère.

C'est pourquoi le SGLCE-CGT exige des garanties sur l'avenir de l'entreprise, le maintien des statuts, accords collectifs ainsi que du périmètre d'activité et de l'ensemble des missions dévolues à la SAD.

Ces mêmes exigences vous pourrez les soutenir, les amplifier, en décidant massivement de porter vos suffrages sur les candidats présentés par le SGLCE-CGT.

Ce scrutin c'est l'occasion d'exprimer votre refus d'une logique de casse de l'entreprise. Le 22 novembre faire le choix du SGLCE-CGT c'est choisir le rassemblement et l'efficacité d'un syndicat représentatif dans la profession. Un syndicat majoritaire à même de relayer vos exigences au plus haut niveau du groupe et d'interpeller les éditeurs et les pouvoirs publics.

Votez Pour le SGLCE-CGT, porteur des revendications ; sur la hausse des salaires, l'amélioration des qualifications, de la protection sociale et des conditions de travail